

Avis de procédure de sélection préalable

Article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques

« Préalablement à la délivrance à son titulaire d'un titre d'occupation ou d'utilisation du domaine public en vue d'une exploitation économique, l'autorité compétente organise librement une procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats de se manifester ».

Objet : Carrousel sur le Parvis de l'hôtel de ville d'Asnières-sur-Seine pour les fêtes de fin d'année

La Commune d'Asnières sur Seine met à disposition un emplacement de 45 m² sur le Parvis de l'hôtel de ville, selon plan annexé, en vue de la mise en place d'un carrousel.

- Période et horaires d'ouverture du manège au public : du jeudi 1^{er} décembre 2022 au dimanche 8 janvier 2023 de 10h à 20h.
- Date de montage du carrousel : le mercredi 30 novembre 2022.
- Date de démontage du carrousel : le lundi 9 janvier 2023.

Conditions de mise à disposition :

Le candidat devra proposer un carrousel adapté pour les enfants jusqu'à l'âge de 15 ans.

Le candidat s'engage à ne pas dépasser une charge de structure maximale de 800kg/m² sur le parvis de l'hôtel de ville, à respecter l'interdiction de circulation de véhicule de plus de 3.5T sur le parvis et à éviter les « manœuvres » courtes et à l'arrêt sur le parvis (tourner les roues d'un poids lourd sur place provoque une « torsion » sur les dalles et les font bouger).

Le candidat s'engage à régler la redevance d'occupation du domaine public selon le tarif en vigueur de 34 € par jour.

Les raccordements sécurisés au tableau électrique ainsi que les raccordements d'eau sont à la charge du candidat.

Le candidat devra s'acquitter du versement des droits SACEM.

Le candidat s'engage à ne pas effectuer d'affichage sauvage.

Composition du dossier de candidature :

La présentation du dossier de candidature est laissée à la libre appréciation du candidat.

Le dossier de candidature devra comprendre à *minima* les pièces et justificatifs ci-dessous, sous peine d'irrecevabilité de sa candidature :

- La ou les attestations d'assurance liées à l'activité projetée, couvrant les installations et généralement tous risques susceptibles de causer des dommages au domaine public, ou à ses objets mobiliers et aux tiers.
- Un extrait Kbis de moins de 3 mois devra nous être fourni;
- La copie des deux derniers contrôles techniques du manège fait par un organisme Agréé.
- Les références du candidat dans l'exploitation d'activités de même nature
- Un ou plusieurs plans de masse et des images et/ou vidéos des installations.

Sélection des candidats :

Les candidats seront retenus en fonction des critères suivants (notés sur 5) :

- **Respect des conditions d'occupation du domaine public (noté sur 1) ;**
- **Capacité et expérience dans l'exploitation d'activités de même nature (noté sur 1) ;**
- **Lien et adéquation du manège et de sa décoration avec cet événement festif (noté sur 3);**

A l'issue de la sélection, un arrêté autorisant l'occupation du domaine public sera établi au profit de l'attributaire.

Procédure :

Toutes les candidatures doivent être adressées par courrier à la *Direction des manifestations municipales* 12bis, rue des parisiens - 92600 Asnières sur Seine ou par courriel à: manif@mairieasnières.fr.

Si vous désirez recevoir des renseignements, veuillez-vous adresser au service des manifestations municipales, 12bis, rue des parisiens - 92600 Asnières-sur-Seine ou manif@mairieasnières.fr

Date limite de réception des réponses: le 22 novembre 2022 à 12h

Attention :

L'occupant sera tenu d'accepter sans dédommagement toute décision exceptionnelle de d'annulation, justifiée par un cas de force majeure. En cas d'annulation, la redevance perçue est restituée.

Mise en ligne : le 26 octobre 2022

Ref GMA : MOY- xxxx

Plan : *Emplacement Carrousel*

**MARCHE DE NOËL + INAUGURATION
PARVIS DE L'HOTEL DE VILLE**

DU VENDREDI 9 AU DIMANCHE 11 DECEMBRE 2022
de 10h00 à 21h00
Inauguration le vendredi 9 à 19h00

LEGENDES :



Emplacement Carrousel
avec cabine 2x2m

SQUARE du Maréchal LECLERC

HOTEL DE VILLE

ENTREE
PARKING

